

# ARCHIVES

départementales et métropolitaines

Direction départementale du travail, de l'emploi et  
de la formation professionnelle

Inspection du travail

6308W 1-6308W4

1928-1979

Pierre Chamard

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

6308W 1-6308W4

Date :

1928-1979

Description physique :

Importance matérielle : 0,56 ml

Importance matérielle : 4 article(s)

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Pierre Chamard

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned le 20/03/2024

Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :

Rhône. Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Biographie ou Histoire :

Les services extérieurs du travail-emploi sont réorganisés sur une base départementale et régionale aux lendemains de la deuxième Guerre mondiale, notamment avec le décret du 27 avril 1946. Les directions départementales se composent d'une part de l'inspection du travail (IT), organisée en sections géographiques, et d'autre part de services spécialisés dans certains domaines. Par le décret du 21 avril 1975, l'IT devient interministérielle. Sa mission reste essentiellement organisée autour de trois axes : le contrôle de l'application des lois sur le travail, l'information et le conseil des employeurs et salariés, la prévention et le règlement des conflits collectifs du travail.

À l'échelon départemental, ce sont les directions départementales du travail et de la main-d'œuvre, puis les directions départementales du travail et de l'emploi (DDTE) créées en 1977, qui assurent successivement l'organisation, la coordination et le suivi des actions d'inspection de la législation du travail. En matière d'inspection de la législation du travail et de prévention des risques professionnels, cela impliquait la coordination de l'action de leurs services avec les autres services de l'État et les organismes chargés de la prévention ou du contrôle. Ce qui peut impliquer des relations avec les services judiciaires tels que le Parquet.

C'est le fonctionnaire du corps de l'inspection du travail qui assure le respect de la législation du travail et constate, le cas échéant, les infractions à celle-ci. Sa mission consiste également à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail et des relations sociales.

Histoire de la conservation :

Jusqu'à leur versement, les dossiers étaient conservés en partie dans les locaux de la DDTEFP devenue Unité territoriale du Rhône de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), puis Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), situés 10 rue du Nord, Villeurbanne.

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement

Date d'entrée : 19/07/2023

## **Zone du contenu et de la structure**

Présentation du contenu :

Versement composé d'un registre de procès-verbaux de l'inspection du travail, probablement issu de la 4<sup>e</sup> section, accompagné de correspondances ponctuelles avec le Parquet. Il est complété par une série partielle de fiches de suivi des entreprises pour le département du Rhône.

## **Zone des conditions d'accès et d'utilisation**

Conditions d'accès :

Ce versement est librement communicable à l'exception de la cote 6308W4.

## **Zone des sources complémentaires**

Documents en relation :

**Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon**

**10M** Travail et main-d'oeuvre. 1803-1951

On pourra également se reporter aux versements de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) ainsi que de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Et notamment :

**3271W** Procès-verbaux des inspecteurs. 1962-1977 ; 1981-1984

**4388W** Procès-verbaux des inspecteurs du travail. 1989-1991

**5226W1624-5226W1661** - Procès-verbaux des inspecteurs du travail. 2001-2004

**6219W** Inspection du travail, procès-verbaux et contentieux. 2003-2012

# Répertoire

## 6308W1-6308W2 Fiches de suivi des entreprises.

**1928-1977**

Outre l'identification de l'entreprise (département, commune, raison sociale, nature de l'activité, adresse et responsable), la fiche est susceptible de contenir les informations suivantes : effectifs de l'entreprise, ventilés en catégories d'âge, genres et nationalité ; force motrice installée ; régime de repos hebdomadaire ou horaires ; date du règlement intérieur ; suivi des IRP (délégués du personnel, comité d'entreprise, comité hygiène et sécurité) ; services médicaux sociaux ; risques professionnels. Au verso peuvent également figurer les observations réalisées lors des visites de contrôle. Selon les époques, le modèle de fiche a pu varier et, par voie de conséquence, les informations contenues. D'une manière générale, les fiches sont peu remplies et seules les informations relatives aux effectifs sont systématiquement indiquées.

Une même entreprise peut disposer de plusieurs fiches, qui sont alors agrafées entre elles.

Évaluation, tris, et éliminations, sort final :

L'ensemble des fiches retrouvées par le service producteur a été versé intégralement.

Mode de classement :

Classement par communes.

---

## 6308W1 Lyon.

**1930-1976**

Concerne uniquement les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Lyon.

Pour le 4<sup>e</sup> arrondissement, concerne les voies suivantes :

- rue Artaud (n° 24),
- place Arnaud (n° 7)
- rue d'Austerlitz (n° 1 au 27),
- rue Barodet (n° 15),
- rue de Belfort (n° 2 au 63),
- rue Bély (n° 2 au 5),
- place Bertone (n° 1 au 14),
- avenue de Birmingham (n° 5 et 7),
- rue Bonin (n° 22),
- montée Bonafous (n° 6 et 7),
- rue Bonnet (n° 7 au 18 et sans numéro),
- montée de la Boucle (n° 26 et 28),
- rue Bournes (n° 1 et 10),
- rue Boussange (n° 3 et 4),
- avenue Cabias (n° 6 et 8),
- rue Calas (n° 7 au 20),
- boulevard des Canuts (sans n° et 45),
- rue Célu (n° 6 au 18),
- rue du Chariot-d'Or (n° 1 au 30),
- rue Chazière (n° 57 au 83),
- rue du Cimetière (n° 1),
- rue du Clos-Savaron (n° 7),
- boulevard de la Croix-Rousse (n° 9 au 171),
- grande rue de la Croix-Rousse (n° 1 au 104),
- place de la Croix-Rousse (n° 1 au 27),
- rue de Cuire (n° 2 au 77),
- rue Dangon (n° 6),
- rue Deleuvre (n° 75 et 86),
- rue Denfert-Rochereau (n° 48 au 97),
- rue Dumenge (n° 1 au 24),
- passage Dumont (n° 4 au 22),
- rue Dumont-d'Urville (n° 2 au 19),

- rue Duviard (n° 1 au 20),
- rue des Entrepôts (n° 3 au 11),
- rue Gigodot (n°9 au 14),
- place Godien (n° 1),
- impasse Gord (n° 23),
- rue Grataloup (n° 1 au 4),
- montée Kubler (n° 9 et sans numéro),
- rue Linossier (n° 13 et 21),
- rue Pons (n° 12 au 77).

Pour le 6<sup>e</sup> arrondissement, concerne les voies suivantes :

- rue des Charmettes (n° 97),
- rue Corneille (n° 9 au 41),
- rue Pétrequin (n° 2),
- cours Roosevelt (n° 35),
- rue Sully (n° 61),
- rue Tête-d'Or (n° 49),
- rue Tronchet (n° 36),
- rue Vauban (n° 60),
- rue Vendôme (n° 5 et 11),
- rue Viricel (n° 8),
- cours Vitton (n° 1 au 112),
- rue Waldeck-Rousseau (n° 2 au 68),
- rue Weil (n° 21 au 34).

Figure enfin une fiche localisée 15 quai Henri Barbusse.

Mode de classement :

Classement par arrondissement, puis par rue et enfin par numéro.

---

## 6308W2 Autres communes.

1928-1977

Concerne les communes suivantes :

- Albigny-sur-Saône (1956-1976),
- Cailloux-sur-Fontaines (1973-1977),
- Couzon-au-Mont-d'Or (1945-1976),
- Crépieux-la-Pape (1949-1975),
- Curis-au-Mont-d'Or (1973-1976),
- Fleurieu-sur-Saône (1966-1976),
- Fontaines-Saint-Martin (1945-1976),
- Fontaines-sur-Saône (1946-1977),
- Genay (1965-1977),
- Montanay (1968-1973),
- Neuville-sur-Saône (1928-1977),
- Poleymieux (1966-1973),
- Quincieux (1945-1975),
- Rillieux (1949-1977),
- Rochetaillée-sur-Saône (1960-1977),
- Saint-Germain-au-Mont-d'Or (1949-1976),
- Saint-Romain-au-Mont-d'Or (1973-1977),
- Sathonay-Camp (1945-1977),
- Sathonay-Village (1973-1976).

Mode de classement :

Classement par ordre alphabétique des communes puis par ordre alphabétique du nom ou de la raison sociale.

---

## 6308W3-6308W4 Verbalisation des entreprises.

1936-1979

---

### 6308W3 Registre.

**Entre le 7 janvier 1936 et le 11 octobre 1951**

Ce registre présente dans l'ordre chronologique les procès-verbaux dressés par l'inspection du travail, circonscription du Rhône (potentiellement la 4<sup>e</sup> section). Les informations présentées sont les suivantes : identité et adresse du contrevenant, nature de l'établissement, juridiction compétente, nature des contraventions, suites données à la verbalisation, éventuellement date du jugement et observations. Dans des colonnes qui n'étaient pas prévues dans le modèle imprimé, sont signalés le nom de l'inspecteur du travail et une date, qui peut être celle de la transmission au procureur.

La circonscription du Rhône de l'inspection du travail est interdépartementale. On retrouve donc dans ce registre des affaires portant sur les départements suivants, dans l'ordre alphabétique : Ain, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

---

### 6308W4 Correspondance.

1938-1979

Contient essentiellement des échanges avec les procureurs de la République, et notamment des tableaux récapitulatifs des affaires entre 1947 et 1949. Ce dossier contient également une lettre adressée aux agents de l'Inspection du travail de Lyon par Charles Terrasse, lui-même inspecteur du travail, lors de son départ en retraite en 1979.

#### Bibliographie :

“Charles Terrasse. Des services de main-d'œuvre à l'inspection, 1937-1979” dans DIRECCTE RHÔNE-ALPES, *Souvenirs et témoignages. Des contrôleurs, inspecteurs, agents des services du travail et de l'emploi racontent*, novembre 2011, pp. 11-17. [consulté en ligne <https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/2011TemoignagesInspectionTravail.pdf> le 20 mars 2024].

---